



# INSCRIPTIONS

**4 Septembre au 17 Décembre 2023 (15 semaines)**

Nom et prénom de l'élève : \_\_\_\_\_ Âge : \_\_\_\_\_

Tél. maison : \_\_\_\_\_ Tél. URGENCE : \_\_\_\_\_

Adresse courriel: \_\_\_\_\_

COURS

PROFESSEUR

JOURNÉE

HEURE

---

---

---

---

---

---

---

## Règlements

J'ai pris connaissance du document "Annexe règlements école de danse Rose-Marie Mullen 2023" et je m'engage à m'y conformer. J'ai discuté du document avec mon enfant, je lui ai expliqué en quoi consiste les règlements et je l'ai informé de l'importance de les respecter.

**\*EN CAS D'ABANDON (après 15 jours, soit après 2 cours), AUCUN REMBOURSEMENT NI CRÉDIT, PEU IMPORTE LA RAISON\***

**\* EN CAS DE FERMETURE IMPOSÉE PAR LE GOUVERNEMENT, AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA ACCORDÉ. UN CRÉDIT SERA PORTÉ AU COMPTE DE L'ÉLÈVE ET EXPIRERA 1 AN APRÈS LA DATE DE RÉOUVERTURE.**

**\*SI LA SANTÉ PUBLIQUE ET/OU LE GOUVERNEMENT IMPOSENT DE NOUVELLES RÈGLES SANITAIRES (PEU IMPORTE LESQUELLES), L'ÉCOLE DE DANSE LES RESPECTERA ET LES APPLIQUERA. PAR CE FAIT, JE M'ENGAGE À M'Y CONFORMER. \***

Par ma signature, je confirme avoir lu, compris et accepté chacun des points mentionnés ci-haut ainsi que dans l'annexe 2023.

Signature : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_